

# PRÉSENTATION DU DIPLÔME DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE MASTER

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DIPLÔME DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON ..2	
ANNEXE 1 ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON COMMUNES À TOUS LES DEPARTEMENTS.....	10
ANNEXE 2 ÉCOLE THÉMATIQUE « ANTHROPOCÈNE » .....	12
ANNEXE 3 CHARTE DU TUTORAT DE L'ENS DE LYON .....	14
ANNEXE 4 PLAN D'ÉTUDES .....	16
ANNEXE 5 COMPÉTENCES NUMÉRIQUES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES PREMIÈRE ANNEE D'INSCRIPTION AU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON .....	18
ANNEXE 6 ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON.....	20
DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE.....	20
DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE .....	22
DÉPARTEMENT DES LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ..	24
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET DES ARTS .....	26
DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES.....	28
DÉPARTEMENTS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE .....	31
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA TERRE .....	33
DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES .....	35
DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES .....	37

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DIPLÔME DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

## Principes

### Un diplôme d'établissement qui définit la formation normalienne

Le diplôme de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) a pour objectif de formaliser la scolarité normalienne, conformément à l'exigence académique inscrite dans les missions que l'État assigne à l'établissement : dispenser « une formation d'excellence à des élèves et à des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche » et concourir « à la formation, par la recherche, des cadres supérieurs de l'administration et des entreprises françaises et européennes ». <sup>1</sup>

Le diplôme de l'ENS de Lyon est le cadre commun de cette scolarité pour tous les étudiants, admis sur concours ou sur dossier, qui effectuent à l'École un parcours complet de formation, quelle que soit leur discipline de spécialité.

Il traduit l'exigence académique inscrite dans les missions que l'État assigne à l'École et définit la pédagogie normalienne mise en œuvre par l'établissement : une formation par la recherche, une formation aux métiers de l'enseignement, des parcours individualisés en fonction du projet professionnel de chaque étudiant, une formation ouverte à l'international et à la multidisciplinarité, des débouchés professionnels variés. Le diplôme de l'ENS de Lyon a ainsi pour vocation de développer les parcours qui hybrident des formations dans plusieurs disciplines, avec une large flexibilité et en fonction du projet de l'étudiant, dans un contexte où les compétences multiples enrichissent les parcours professionnels et sont source d'émergence en recherche.

Le diplôme de l'ENS de Lyon décrit précisément les caractéristiques et les spécificités de la formation normalienne. En conséquence :

- L'inscription au diplôme est rendue obligatoire pour tous les étudiants, admis sur concours ou sur dossier, qui rejoignent l'École en première année de scolarité (niveau L3) ou en deuxième année de scolarité (niveau M1) afin d'y accomplir un parcours complet de formation.
- la dénomination « normalien » s'applique à tout étudiant inscrit au diplôme de l'ENS de Lyon (« normalien-élève » ou « normalien-étudiant »). S'inscrivant dans la même démarche que l'École normale supérieure et l'École normale supérieure Paris-Saclay qui ont mis en place des diplômes d'établissement valant grade de master, l'ENS de Lyon adopte le même usage du terme « normalien ».

### Un diplôme qui renforce l'implication de l'École dans l'Université de Lyon

---

<sup>1</sup> Décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon, article 3.

Pleinement investie dans l'Université de Lyon, l'ENS de Lyon offre à ses étudiants 31 mentions de master (61 parcours), toutes co-accréditées avec des établissements du site.

Le calendrier d'élaboration de cette carte de formation mise en œuvre à la rentrée 2016 explique le calendrier d'élaboration du diplôme de l'ENS de Lyon.

C'est délibérément que l'on a construit ce dernier avec un décalage d'une année, afin d'en garantir la cohérence avec l'implication de l'École dans l'Université de Lyon. Les activités spécifiques promues par le diplôme sont complémentaires de celles que proposent les diplômes nationaux mis en œuvre dans le cadre de la carte de formation du site : soit elles renforcent des compétences acquises dans ces diplômes, soit elles développent des compétences qui n'y figurent pas. Le diplôme de l'établissement permet à l'École de renforcer sa contribution à la politique de formation de l'Université de Lyon, en y apportant formellement ses spécificités, dont un accès fluide à des formations de haut niveau sur un spectre multidisciplinaire très large, à même de favoriser l'hybridation des formations et des recherches.

### **Un diplôme qui valorise la formation normalienne**

La reconnaissance du diplôme de l'ENS de Lyon valant grade de master est essentielle à plusieurs titres.

31% des étudiants (hors élèves fonctionnaires stagiaires) de l'ENS de Lyon sont boursiers sur critères sociaux. Or, la formation normalienne est articulée en 4 ans et la quatrième année ne s'inscrit pas obligatoirement dans un diplôme national (L3 ou master). Il est donc capital que l'inscription au diplôme permette l'éligibilité des normaliens-étudiants aux bourses sur critères sociaux.

L'ENS de Lyon rassemble Lettres et Arts, Sciences exactes et expérimentales, Sciences humaines et Sciences économiques et sociales. Le diplôme permettra de reconnaître des formations innovantes, construites sur une forte hybridation disciplinaire, difficilement réalisable dans le cadre des formations de master telles qu'elles existent actuellement. Ainsi par exemple, une formation de haut niveau construite sur une hybridation disciplinaire biologie/éthique ou lettres/informatique pourra être sanctionnée par le diplôme de l'ENS de Lyon.

En formalisant la scolarité normalienne, le diplôme de l'ENS de Lyon permettra aussi d'ouvrir plus largement le recrutement normalien à des étudiants issus d'autres filières que les CPGE, qu'il s'agisse de la filière universitaire, mais aussi de filières plus diversifiées, y compris à l'international.

Le diplôme rendra la formation normalienne plus lisible par les différents acteurs du monde professionnel, ce qui favorisera l'insertion professionnelle des étudiants en permettant une diversification des débouchés qui tienne compte du statut de chacun (normalien-élève ou normalien étudiant).

Enfin, en renforçant les liens de l'École avec ses *alumni*, le diplôme contribuera à augmenter le rayonnement et la visibilité de l'École en France, mais aussi à l'étranger.

## Modalités d'élaboration

La réflexion sur la refonte du diplôme de l'ENS de Lyon a été engagée durant l'année 2014-2015, tandis que l'établissement élaborait sa carte de formation 2016-2020 dans le cadre de l'Université de Lyon.

Au début de l'année 2015-2016, un groupe de travail consacré au diplôme de l'ENS de Lyon a été mis en place. Composé d'enseignants-chercheurs membres des équipes pédagogiques des différents départements de formation, d'élus étudiants, de la personne responsable adjointe du service Études et scolarité, de la personne chargée de mission diplôme de l'ENS de Lyon et de la personne chargée de la vice-présidence aux Études, il a élaboré un texte d'étape établissant le cadrage général du diplôme qui a été approuvé par les instances de l'établissement : conseil scientifique (CS) du 16 juin 2016, conseil des études et de la vie étudiante (CEVE) du 24 juin 2016, conseil d'administration (CA) du 6 juillet 2016. Le vote du CA a permis de commencer la mise en œuvre du diplôme à la rentrée 2016 dans le cadre de mesures transitoires.

Durant l'année 2016-2017, le groupe a poursuivi son travail pour finaliser une proposition qui sera soumise aux instances de l'École en avril 2017 : CS du 5 avril 2017, CEVE du 14 avril 2017 et CA du 28 avril 2017.

## Caractéristiques du diplôme

Le diplôme de l'ENS de Lyon reflète les principales caractéristiques de la formation normalienne mise en œuvre par l'établissement.

- *Une formation par la recherche :*

La scolarité normalienne s'inscrit dans une trajectoire académique longue dont le doctorat est partie intégrante.

Plus de 70% des étudiants de l'ENS de Lyon (admis sur concours ou sur dossier) poursuivent leurs études en doctorat, cette proportion passant à plus de 80% si l'on considère seulement les étudiants admis sur concours.

Cette formation conduit 82% des étudiants de l'École vers les métiers de l'enseignement et de la recherche ; 75% des anciens étudiants sont en emploi dans la fonction publique française, 10% dans la fonction publique étrangère, 15% dans les entreprises.

- *Une formation aux métiers de l'enseignement*

L'ENS de Lyon bénéficie de l'expertise de l'Institut français de l'Éducation et des compétences rassemblées au sein du département de formation « Education et humanités numériques ». Ces atouts, qui lui permettent de proposer seize parcours de master « Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel » (FEADéP) spécifiquement dédiés à une préparation à l'agrégation enrichie de modules de développement professionnel, sont également au service d'étudiants pour lesquels la formation à l'enseignement ne se limite pas à l'obtention de l'agrégation. La formation professionnelle à l'enseignement et la diffusion des savoirs, notamment concernant les voies liées au développement des technologies numériques, sont des parties intégrantes de la scolarité normalienne (annexe 1, Activités spécifiques du diplôme de l'ENS de Lyon).

- *Des parcours personnalisés*

Chaque étudiant construit tout au long de sa scolarité son propre parcours de formation en fonction de son projet professionnel, grâce à un suivi individualisé. Ce suivi se concrétise de deux manières : d'une part, l'accompagnement de l'étudiant par un tuteur, chercheur ou enseignant-chercheur au sein de l'école et d'autre part, la construction par l'étudiant, en lien avec les équipes pédagogiques, d'un plan d'études annuel validé par la gouvernance.

- *Un diplôme qui valorise la pluridisciplinarité*

Rassemblant Lettres et Arts, Sciences exactes et expérimentales, Sciences humaines et Sciences économiques et sociales, l'ENS de Lyon favorise la mobilité thématique de ses étudiants, de ses enseignants-chercheurs et de ses chercheurs ; elle porte une attention particulière aux enseignements d'interface et aux sujets émergents. En témoignent des initiatives déjà en place comme le parcours « Approche plurielle de la santé » du master Sciences sociales ou le double cursus Médecine-Science ; d'autres sont en construction, notamment sur les approches informatiques des textes enrichis et des gestions de bases de données en SHS, avec l'IXXI, Institut rhônalpin des systèmes complexes. Ces formations hybrides sont essentielles dans un contexte où les compétences se doivent d'être multiples pour contribuer aux enjeux intellectuels et sociétaux. Le grade de Master en assure la visibilité nationale et internationale.

- *Une formation ouverte à l'international*

L'ENS de Lyon favorise la mobilité entrante et sortante, grâce à un réseau de 200 partenaires internationaux dans 51 pays ; 22 % de nos étudiants de licence et de master partent chaque année en mobilité sortante et nous accueillons 15% d'étudiants internationaux, doctorants compris.

Par ailleurs, elle met en œuvre, grâce à son Centre de Langues, une politique des langues pour non-spécialistes qui permet à ses étudiants de maîtriser l'anglais, y compris dans son usage scientifique, mais aussi de développer leurs compétences dans d'autres langues, qu'ils les aient déjà pratiquées avant leur arrivée à l'École ou bien qu'ils en commencent l'étude dans l'établissement.

- *Des débouchés professionnels variés*

Comme en témoignent les moments « Parcours et carrières » organisés régulièrement en lien avec le réseau des *alumni* de l'École, les compétences des normaliens leur permettent d'aller vers d'autres métiers que ceux de l'enseignement et de la recherche, que ce soit dans l'administration publique ou dans l'entreprise. Les formations complémentaires et les doubles cursus développés grâce à une collaboration active avec d'autres établissements d'enseignement supérieur favorisent notablement cette ouverture vers d'autres débouchés.

Trois principes ont présidé à la construction de ce diplôme, construit sur une formation en quatre ans :

- former les étudiants à la recherche lors d'une première année spécifique ;
- laisser aux étudiants la plus grande latitude dans l'organisation de leur parcours, en leur permettant de combiner diverses compétences tout au long de celui-ci ;
- accompagner chaque étudiant dans la construction de son parcours et la définition de son projet professionnel, tout en l'aidant à préparer la trajectoire qui sera la sienne à la sortie de l'École.

## Architecture du diplôme

Le diplôme s'articule en une première année spécifique préliminaire au master, suivie de trois années permettant une individualisation maximale des parcours.

Il comporte à la fois des composants généraux obligatoires pour tous les étudiants et des composants spécifiques que chaque étudiant pourra choisir parmi des enseignements et des activités proposées soit aux étudiants du département dans lequel il est inscrit, soit à tous les étudiants de l'École.

Les composants généraux sont :

- une expérience internationale d'au moins trois mois, qui peut prendre la forme d'un séjour d'étude, d'un séjour de recherche, d'un stage ;
- l'obtention du Cambridge Advanced English (niveau C1 du CECRL) ;
- la validation de compétences numériques ;
- la participation à une école thématique (annexe 2, École thématique « Anthropocène ») et aux conférences de l'ENS de Lyon.

L'obtention du diplôme suppose que l'étudiant ait rédigé et validé, au cours de son parcours à l'École :

- en Lettres, Sciences humaines et sociales, au moins deux mémoires de recherche ou rapports de stage (dont au moins un de niveau M2) ;
- en Sciences exactes et expérimentales, au moins trois rapports de stage (dont au moins un de niveau M2).

Enfin, le diplôme nécessite la validation, sur l'ensemble du parcours, d'au moins 30 crédits non validés par l'étudiant pour l'obtention d'un autre diplôme dans sa discipline de spécialité ; ces crédits peuvent être des ECTS si l'étudiant suit, dans sa discipline ou dans une autre, des enseignements affectés d'ECTS ou bien des « crédits École » s'ils sont affectés à des activités spécifiques du diplôme de l'École. Le « crédit École » représente pour l'étudiant le même volume de travail que le crédit ECTS, mais il est réservé à des activités qui ne sont pas valorisées dans le cadre des diplômes nationaux.

Sur ces 30 crédits, 15 au moins devront obligatoirement être validés durant la première année du diplôme de l'ENS de Lyon ; ils sont affectés à des activités bien définies (formation à la recherche, compétences numériques, pluridisciplinarité).

Garant de la cohérence des parcours, le suivi individualisé des étudiants est assuré notamment grâce à deux dispositifs :

- A son arrivée à l'École, chaque étudiant se voit attribuer un tuteur, membre de l'équipe pédagogique, qui est son interlocuteur privilégié durant tout son parcours (annexe 3, charte du tutorat). L'étudiant sollicite son tuteur pour des conseils et à la faveur d'un dialogue qui se poursuit tout au long de la scolarité, le tuteur, qui a accès à toutes les équipes pédagogiques de l'École, aide l'étudiant à créer sa propre trajectoire, y compris en mettant en place des parcours innovants, en cohérence avec le projet professionnel de l'étudiant.

- Chaque étudiant établit un plan d'études annuel qui dresse le bilan de l'année universitaire écoulée et définit le programme d'études de l'année universitaire à venir. Elaborés en concertation avec l'équipe pédagogique, ces plans d'études, visés par le responsable de formation et le directeur de département, puis validés par le vice-président aux Études, jalonnent la scolarité de l'étudiant ; ils constituent des moments privilégiés de réflexion sur son projet professionnel et permettent d'adapter au mieux son parcours à ses objectifs. L'approbation du plan d'études valide également la conformité du parcours de l'étudiant avec les exigences de la scolarité normalienne, en adéquation avec la mission académique de l'établissement (annexe 4, plan d'études).

Deux mentions peuvent caractériser le diplôme.

- Une mention « Mineure » : si, sur l'ensemble du parcours, au moins 30 ECTS sont validés dans une autre discipline que celle du Master de spécialité, le diplôme de l'ENS de Lyon porte la mention d'une « mineure » dans cette discipline.
- Une mention « Approfondissement » : si, sur l'ensemble du parcours, au moins 30 ECTS ou « crédits Ecole » non validés pour l'obtention d'un autre diplôme dans leur discipline de spécialité (qu'il s'agisse d'un diplôme national ou d'un diplôme d'établissement) sont validés dans la même discipline que celle du Master de spécialité, le diplôme de l'ENS de Lyon porte la mention d'un « approfondissement » dans cette discipline.

L'engagement dans les fonctions d'élus étudiants, les activités associatives, les activités sportives et les productions artistiques (hors du cadre d'un enseignement) figurent dans le supplément au diplôme de l'ENS de Lyon.

## Déroulement du cursus

La première année est toujours effectuée à l'ENS de Lyon. Elle a notamment pour objectif de former les étudiants à la recherche, en leur donnant les bases méthodologiques nécessaires à la formation par la recherche qu'ils suivront ensuite.

Cette formation à la recherche s'organise différemment, selon que l'étudiant est titulaire de 120 ECTS ou de 180 ECTS lors de son intégration à l'École.

Si l'étudiant est titulaire de 120 ECTS, il lui sera proposé de s'inscrire en première année du diplôme. Il s'inscrira alors en L3 dans une université partenaire du site et il devra également valider au moins les 15 crédits obligatoires de la première année du diplôme.

Si l'étudiant est titulaire de 180 ECTS, deux possibilités s'offrent à lui :

- s'inscrire en première année du diplôme :
  - soit il suivra à l'École une année de formation équivalente à 60 ECTS et il devra également valider au moins les 15 crédits obligatoires de la première année du diplôme.
  - soit il s'inscrira dans une autre L3 que celle dont il est déjà titulaire, pour construire la formation complémentaire nécessaire à son projet académique et

professionnel. Il devra également valider au moins les 15 crédits obligatoires de la première année du diplôme.

- s'inscrire en deuxième année du diplôme :
  - il s'inscrira en M1 selon un plan d'études validé par l'Ecole ;
  - il devra impérativement valider les 15 crédits obligatoires de la 1A du diplôme de l'ENS de Lyon.

La suite du parcours peut comprendre :

- Master orienté vers les métiers de la recherche
- Master Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel (FEADéP)
- Double diplôme ou double formation
- Formation à l'administration publique
- Formation complémentaire, dans la discipline de spécialité
- Formation complémentaire dans une autre discipline
- Acquisition d'expérience en milieu professionnel
- Projet long de recherche
- Formation à l'entrepreneuriat

La combinaison de ces différents éléments permet à chaque étudiant de construire son parcours, correspondant au mieux à l'éventail de compétences nécessaires à son projet professionnel. C'est également un outil particulièrement adapté à l'hybridation des formations, indispensable à la mise en œuvre de parcours innovants pour lesquels la reconnaissance du grade Master est essentielle.

## Admission au diplôme

L'admission au diplôme est automatique pour toute personne admise à l'un des concours d'entrée à l'ENS de Lyon, y compris pour les élèves admis à titre étranger.

L'admission des normaliens-étudiants, français ou internationaux, en première année du diplôme (niveau L3) ou en deuxième année du diplôme (niveau M1) se fait sur dossier. Sous réserve d'ajustement du calendrier de recrutement, un entretien pourra être mis en place. L'admission est prononcée par la commission d'admission de l'ENS de Lyon. Présidée par le Président de l'ENS de Lyon, cette commission est composée des personnes assumant les responsabilités suivantes :

- vice-présidence aux Études
- vice-présidence à la Recherche
- charge de mission « Diplôme de l'ENS de Lyon »
- direction de chaque département de formation

Elle est assistée dans son travail par :





- la personne responsable du service Admission et concours
- la personne responsable du service Etudes et Scolarité
- la personne responsable du diplôme de l'ENS de Lyon au sein du service Études et Scolarité

La commission d'admission a pour rôle essentiel de garantir la qualité du candidat et sa motivation à s'engager dans une scolarité conduisant « aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche » ainsi qu'aux fonctions de « cadres supérieurs de l'administration et des entreprises françaises et européennes ». Une mission essentielle de la commission d'admission est celle de la diversification du vivier des normaliens étudiants, en complément des normaliens élèves. La diversité des parcours, la motivation pour des projets professionnels nécessitant des trajectoires innovantes, et la capacité à répondre positivement au niveau d'exigence du Diplôme sont les critères principaux.

## Jury du diplôme

Présidé par le Président de l'ENS de Lyon, ce jury est composé des personnes assumant les responsabilités suivantes :

- vice-présidence aux Études
- vice-présidence à la Recherche
- charge de mission « Diplôme de l'ENS de Lyon »
- direction de chaque département de formation

Il est assisté dans son travail par :

- la personne responsable du service Etudes et Scolarité
- la personne responsable du diplôme de l'ENS de Lyon au sein du service Études et Scolarité

Le jury de diplôme remplit trois missions :

- Il certifie la réussite en conformité avec les exigences de la scolarité normalienne
- Il statue sur les équivalences lorsqu'elles ont été demandées
- Il établit la liste des normaliens à diplômer et se prononce également sur les situations de normaliens ayant terminé leur scolarité, mais n'ayant pas satisfait à l'ensemble des obligations.

## Evaluation de la formation

Conformément aux modalités choisies par l'ENS de Lyon, elle sera effectuée lors d'une enquête bisannuelle adressée aux étudiants dont les résultats serviront de base à un travail d'amélioration de la formation en concertation avec les équipes pédagogiques et les représentants étudiants au sein des départements. Les conclusions de ce travail seront présentées en conseil des directeurs de départements et en CEVE.

## ANNEXE 1

### ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON COMMUNES À TOUS LES DEPARTEMENTS

#### Pluridisciplinarité

- **Cours pour non spécialistes**  
Offre de cours renouvelée chaque semestre. 4 crédits par cours.
- **Modules partagés du Collège des Hautes Études Lyon Science[s] (CHEL[s])**  
Nombre de crédits de l'UE.
- **École thématique.**  
École Anthropocène : 3 crédits.
- **Conférences de l'ENS de Lyon.**  
Suivi du cycle de conférences sur une année universitaire : 2 crédits.
- **Préparation et validation d'un diplôme universitaire en sus des validations requises par le plan d'études pour le passage dans l'année suivante du diplôme.**

Préparation et validation d'un L3, M1 ou M2.

Les préparations et validations de L1 et L2 peuvent éventuellement être reconnues pour l'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon, mais nécessitent pour cela l'accord de la Vice-Présidence Études.

#### Activités scientifiques

- **Publication d'un article dans une revue à comité de lecture**  
4 à 6 crédits, sur avis du directeur de département
- **Communication dans un colloque avec comité scientifique**  
4 à 6 crédits, sur avis du directeur de département
- **Participation à un Labo junior (rapport d'activité)**  
3 crédits (sur rapport d'activité et avis favorable du vice-président à la Recherche)

## Activités pédagogiques

- Tutorat (programme d'égalité des chances Trait d'Union, association ENSeigner, tutorat auprès des étudiants de la CPES)  
6 crédits, sur avis du responsable des UE de développement professionnel des parcours FEADéP
- Construction de ressources pédagogiques  
3 à 6 crédits, sur avis du responsable des UE de développement professionnel des parcours FEADéP

## Activités de diffusion des savoirs

- Participation à un événement de diffusion des savoirs (Fête de la Science, Invitation à l'Antique, programme de la Maison des Mathématiques et de l'Informatique, etc)  
3 à 6 crédits, sur avis du responsable des UE de développement professionnel des parcours FEADéP
- Contribution à un site DGESCO  
3 à 5 crédits, sur avis du responsable des UE de développement professionnel des parcours FEADéP
- Publication d'un article de vulgarisation dans une revue ou un site reconnus  
3 à 5 crédits, sur avis du directeur de département

## Acquisition d'expérience professionnelle

- Module CV.LM (Curriculum vitae et Lettre de motivation, français / anglais)  
2 crédits, sur avis du responsable du Bureau des stages
- Stage optionnel (non validé dans un autre diplôme)  
Nombre de crédits attribués sur avis du directeur de département et en fonction de la durée du stage (à titre indicatif, 4 crédits correspondent à un mois de stage).

## ANNEXE 2 ÉCOLE THÉMATIQUE « ANTHROPOCÈNE »

### Ecole thématique interdisciplinaire

#### « Anthropocène »

*Comprendre et faire comprendre notre époque*

Lyon - 27-29 Octobre 2016

*Coordinateurs: Julie Le Gall et Olivier Hamant*

#### En quelques mots:

- ✓ **3 journées** (27-29 octobre 2016) de discussion et de réflexion autour des implications multiples de l'Anthropocène avec des conférenciers renommés
- ✓ **71 étudiants** (L3 et M1) de **toutes disciplines** (art, science, lettres)
- ✓ **Travail en petits groupes**
- ✓ **Soirées culturelles**
- ✓ Construction d'un **réseau interdisciplinaire** sur le long terme
- ✓ **Soutien** de l'ENS Lyon et du musée des confluences
- ✓ **Intégration** dans un réseau international sur l'Anthropocène

#### Programme

##### ✓ Jeudi 27 octobre 2016

*8h30* : Petit déjeuner d'accueil offert (IFÉ, Rez de chaussée, site Buisson) et Emargement (devant l'amphi Descartes)

*9h* : Discours inaugural de Jean-François Pinton, président de l'ENS de Lyon et Hélène Lafont-Couturier, directrice du musée des confluences (amphi Descartes)

*9h30* : Présentation des journées par Julie Le Gall et Olivier Hamant (amphi Descartes)

*10h* : « Agriculture et Anthropocène » Mathieu Calame, Fondation pour le progrès de l'Homme (amphi Descartes)

*11h* : « Esthétique et écologie urbaine », Nathalie Blanc, CNRS (amphi Descartes)

*12h* : Débat (amphi Descartes)

*12h30* : Déjeuner (cantine de l'ENS)

*13h* : Café offert (IFÉ, Rez de chaussée, site Buisson)

*14h* : Représentation artistique de l'Anthropocène : quelques pistes (amphi Descartes)

*14h15* : Travail en petits groupes (7 groupes de 10 étudiants) sur la représentation artistique de l'Anthropocène (petites salles du site Descartes)

*16h* : Présentation des résultats de chaque groupe, discussion (amphi Descartes)

*19h* : Dîner

*20h* : Visite guidée du musée des confluences organisée par un groupe d'étudiants qui aura choisi des objets pour construire un parcours anthropocénique dans le musée. La visite est ouverte au public. Rendez-vous au musée à 19h45 pour pouvoir démarrer à l'heure !

*22h* : Fin de la première journée.

✓ **Vendredi, 28 octobre 2016**

8h30: Petit déjeuner d'accueil offert (IFÉ, site Buisson) et Emargement (devant l'amphi Descartes)  
9h: Présentation de la journée (amphi Descartes)  
9h15: "Guerre et climat", Jean-Michel Valantin, haut fonctionnaire au développement durable (amphi Descartes)  
10h15: Table ronde avec Jean-Michel Valantin, et Stéphane Grumbach (INRIA, directeur de l'Institut des Systèmes Complexes de l'ENS Lyon) et débat (amphi Descartes)  
12h: Photo de groupe  
12h30: Déjeuner  
13h: café offert (IFÉ, Rez de chaussée, site Buisson)  
14h: Présentation des ateliers-rencontres (amphi Descartes)  
14h15: Ateliers-rencontres: Travail en petits groupes (6 groupes de 12 étudiants) avec un intervenant (archéologue du paysage, élue du Grand Lyon, projet météo,...) pour co-construire des projets sur l'Anthropocène (petites salles du site Descartes)  
16h30: Présentation des résultats de chaque groupe, discussion (amphi Descartes)  
19h: Dîner  
20h: Projection du documentaire "Into eternity" de Michael Madsen sur le stockage des déchets nucléaires. Animation et débat organisé par Paul-Etienne Pini (étudiant ENS) (Salle Kantor)  
22h: Fin de la deuxième journée.

✓ **Samedi, 29 octobre 2016**

8h30: Petit déjeuner d'accueil offert (Salle festive, site Descartes) et Emargement (devant l'amphi Descartes)  
9h: Synthèse des débats, présentation des projets « Anthropocène » passés et internationaux. Identification des thèmes abordés pour la construction de projets à plus long terme (publication, performance, film,...) (amphi Descartes)  
12h: Déjeuner et travail en groupes autonomes (petites salles du site Descartes)  
16h: Présentation des résultats de chaque groupe, discussion (amphi Descartes)  
18h: Discours de clôture: Ioan Negrutiu (Prof. émérite ENS Lyon) (amphi Descartes)  
19h: Buvette/Pot de clôture, organisé par le BDE (Salle festive, Descartes)

## Anthropocène



Comprendre et faire comprendre  
notre époque

<b>27 octobre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 20h30 (amphi Descartes) Séminaire "Guerre et climat" Jean-Michel Valantin (haut fonctionnaire au développement durable)</li><li>• 20h30 (petites salles) Ateliers-rencontres</li></ul>	<b>28 octobre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 8h30 (amphi Descartes) Petit déjeuner d'accueil</li><li>• 9h (amphi Descartes) Présentation de la journée</li><li>• 9h15 (amphi Descartes) "Guerre et climat" Jean-Michel Valantin</li><li>• 10h15 (amphi Descartes) Table ronde avec Jean-Michel Valantin et Stéphane Grumbach</li><li>• 12h30 (amphi Descartes) Déjeuner</li><li>• 13h (amphi Descartes) Café offert</li><li>• 14h (amphi Descartes) Présentation des ateliers-rencontres</li><li>• 14h15 (petites salles) Ateliers-rencontres</li><li>• 16h30 (amphi Descartes) Présentation des résultats de chaque groupe</li><li>• 19h (Salle festive) Dîner</li><li>• 20h (Salle Kantor) Projection du documentaire "Into eternity" de Michael Madsen</li><li>• 22h (Salle festive) Fin de la deuxième journée</li></ul>
--	---

## **ANNEXE 3**

### **CHARTRE DU TUTORAT DE L'ENS DE LYON**

Entre les soussigné·e·s :

Étudiant·e de l'ENS de Lyon

ci-après désigné·e par TUTORÉ

ET

Le tuteur ou la tutrice

ci-après désigné·e par TUTEUR

Art 1 : Chaque étudiant·e entrant à l'ENS au département de \_\_\_\_\_ se voit affecter comme TUTEUR un membre de l'équipe pédagogique du département. Généralement (sauf départ, changement de statut, séjour long à l'étranger, etc., du TUTEUR), ce TUTEUR suit le TUTORÉ pendant toute la durée de son parcours à l'ENS.

Art 2 : Le TUTEUR est l'interlocuteur privilégié du TUTORÉ au sein du département pour tous les points concernant son cursus, ses questionnements, ses rapports au département, la vie à l'ENS, ses difficultés. Si nécessaire, il l'oriente vers une personne mieux à même de répondre à la question posée.

Art 3 : La teneur des échanges entre TUTEUR et TUTORÉ, lorsqu'elle va au-delà des discussions de pédagogie et de scolarité portant sur les choix de cours et de stage, est confidentielle. Avant d'en communiquer le contenu à la direction du département ou toute autre personne, le TUTEUR doit demander l'autorisation au TUTORÉ.

Art 4 : Un TUTORÉ peut demander à changer de TUTEUR auprès de la direction du département, qui accède à sa demande dans la limite des possibilités. Le TUTORÉ n'a pas à motiver sa demande.

Art 5 : Un TUTEUR peut, sur demande motivée à la direction du département, demander à ne plus avoir la responsabilité d'un TUTORÉ particulier. La direction du département accède à sa demande dans la limite des possibilités.

Art 6 : Le TUTEUR se rend disponible pour le TUTORÉ et lui propose sur simple demande un rendez-vous dans un délai d'une semaine ; dans le cas où cela n'est pas possible, il peut proposer un entretien téléphonique ou orienter ponctuellement vers un autre TUTEUR.

Art 7 : Le suivi pédagogique implique un minimum de 3 rencontres annuelles : une au début de chaque semestre et une à la fin de l'année (pour la préparation du plan d'étude de l'année universitaire suivante).

Art 8 : Ces rencontres, et toutes les autres nécessaires, sont de préférence à l'initiative du TUTORÉ.

Art. 9 : Si le TUTORÉ ne répond pas à une proposition de rencontre du TUTEUR, celui-ci le signale à la direction du département.

Art 10 : Dans le cas où le TUTORÉ suit des études hors de Lyon, les entretiens peuvent avoir lieu par téléphone ou par visioconférence.

Fait en deux exemplaires à Lyon le :

L'enseignant·e (TUTEUR)

L'étudiant·e (TUTORÉ)

**ANNEXE 4  
PLAN D'ETUDES pour 2017/2018**

NOM : ..... PRENOM : .....  
DEPARTEMENT : ..... DISCIPLINE : .....  
OPTION (uniquement pour les élèves en lettres modernes) : .....

Etes-vous titulaire d'un diplôme de l'enseignement ? AGREGATION  CAPES

**Année d'études 2016/2017** :  1A  1AB  1AT  2A  2AB  2AT  3A  3AB  3AT  
(année « bis » : en congé, année « ter » : en congé 2<sup>ème</sup> année consécutive)

Cadre réservé au service de la Scolarité : IR - RDB

- **Diplôme ou concours préparé en 2016/2017** : .....
- Intitulé exact de la formation préparée : .....
- Etablissement d'inscription en 2016/2017 : .....
- Réinscription à l'ancien diplôme de l'ENS de Lyon  OUI .....  NON
- Inscription au nouveau diplôme de l'ENS de Lyon  OUI .....  NON  
Si oui en  année 1 ou  année 2

**Année d'études 2017/2018** :  1AB  1AT  2A  2AB  2AT  3A  3AB  3AT  4A  
(année « bis » : en congé, année « ter » : en congé 2<sup>ème</sup> année consécutive)

Cadre réservé au service de la Scolarité : IR - RDB

- Concours envisagé :  Agrégation  CAPES  autre concours : .....
- Diplôme envisagé (M1, M2, M2 FEADéP) :  M1  M2  M2 FEADéP
- Intitulé exact de la formation envisagée : .....
- Etablissement d'inscription en 2017/2018 : .....
- Réinscription à l'ancien diplôme de l'ENS de Lyon  OUI .....  NON
- Inscription au nouveau diplôme de l'ENS de Lyon  OUI .....  NON  
Si oui en  année 2 ou  année 3

- Si 4A | Projet long de recherche  OUI | Lieu et Nom Encadrant : .....  
| .....  
|  NON
- Autre (précisez) : .....
- Si séjour à l'étranger préciser le pays : .....

- Je demande un changement de discipline  OUI préciser : .....  NON

- Je demande un congé sans traitement pour 2017/2018  OUI  NON
- Je demande ma réintégration pour 2017/2018  OUI  NON

**Penser à joindre, selon votre cas, l'imprimé de demande de congé ou de réintégration ci-joint.**

**Dès la rentrée, si vous êtes inscrit dans un diplôme dans un établissement autre que l'ENS de Lyon, fournir obligatoirement un certificat de scolarité et un ordre de mission (inscription hors de Lyon)**





NOM : ..... PRENOM : ..... DISCIPLINE : .....

**SEJOUR A L'ETRANGER prévu en 2017/2018**  OUI  NON

Pays : ..... Ville : .....

Établissement : .....

Dates du séjour : .....

Conditions de séjour (libre, lecteur, étudiant, volontariat civil, assistant, ... : .....

Activités : .....

Dans le cas d'un diplôme étranger

Intitulé : .....

Université : .....

Observations : .....

Projet de carrière tel que vous l'envisagez à l'issue de votre parcours à l'ENS de Lyon : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Conformément au règlement intérieur de l'ENS de Lyon** (intranet- informations institutionnelles), **un plan d'étude s est obligatoire pour tous les élèves. En cas de grave difficulté ou de désaccord lors de sa réalisation, le conseil de discipline peut être saisi.**

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions du règlement intérieur relatif au suivi de la scolarité notamment l'obligation du respect du plan d'études. En cas de non -respect de celui -ci, je serai mis en congé sans traitement pour insuffisance de résultat.

A ..... , le ..... Signature de l'élève :	Avis du Responsable de discipline (ou de formation) (nom, date et signature) <b>Favorable - Défavorable</b>  <input type="checkbox"/> RDB(1) <input type="checkbox"/> IR (2)
Avis du Directeur du Département : (nom, date et signature) <b>Favorable – Défavorable</b>  <input type="checkbox"/> RDB(1) <input type="checkbox"/> IR (2)	Avis de la vice-présidente aux études (nom, date et signature) <b>Favorable - Défavorable</b>  <input type="checkbox"/> RDB(1) <input type="checkbox"/> IR (2)

**L'approbation de ce projet est conditionnée à la réussite de l'année en cours**

- (1) RDB : proposé en redoublement avec solde pour raisons médicales (justificatifs fournis à la scolarité)
- (2) IR : insuffisance de résultats, proposé en congé sans solde pour terminer sa formation.



**ANNEXE 5**  
**COMPÉTENCES NUMÉRIQUES**  
**LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
**PREMIÈRE ANNEE D'INSCRIPTION AU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON**

**Schéma de l'offre de formation**

Le schéma suivant présente le dispositif commun qui devra être suivi dans les départements de Lettres et Sciences humaines (LSH). Il s'appuie sur des formations proposées par le Centre d'ingénierie documentaire (CID) permettant de valider trois catégories de compétences.

<b>Outils fondamentaux (4 ECTS)</b>	1. Structuration de travaux universitaires 2. Outils bibliographiques et recherche documentaire
<b>Outils du chercheur (3 ECTS)</b>	3. Cours au choix dans la liste ci-après

Les étudiants devront valider 7 Crédits sur un total de 15 requis pour l'obtention de la 1<sup>e</sup> année du diplôme. La suite du document précise les compétences visées et les modalités de formation.

**Outils fondamentaux**

L'objectif est de renforcer les compétences de base utiles avant d'aborder les usages spécialisés du numérique pour la recherche.

**Structuration de travaux universitaires**

Il s'agit d'acquérir les compétences indispensables en matière de structuration et de mise en forme de travaux universitaires à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.

Compétences visées :

- Traitement de texte et métalangages.
- Compétences connexes : environnement numérique de travail, gestion des données personnelles, compression de fichiers, courrier électronique.

L'inscription à ce cours s'effectue en fonction du résultat obtenu au test de positionnement du CID réalisé en début d'année universitaire : les étudiants ayant réussi le test suivront un module d'auto-formation en ligne centré sur les fonctions avancées du traitement de texte et effectueront un dépôt attestant les compétences requises.

### Outils bibliographiques et recherche documentaire

Il s'agit d'apprendre à construire et à utiliser une base de données bibliographique personnelle. À cette occasion, les techniques de recherche documentaire sur Internet sont abordées, les différents acteurs et sites de diffusion du savoir académique sont présentés ainsi que la problématique de l'*open access*.

Compétences visées :

- Logiciel bibliographique : normes bibliographiques universitaires, gestion d'une base de données bibliographiques, importation de données, usage dans un traitement de texte.
- Recherche documentaire : moteurs de recherche académiques, opérateurs booléens ; utilisation de catalogues, de bases de données bibliographiques et de périodiques ; présentation des acteurs de l'édition web.
- Compétences connexes : prise en main d'outils de travail collaboratif lors de la constitution d'une bibliographie collective (éditeurs de texte en ligne, espace partagé, transfert de fichiers volumineux).

Le cours permettra aussi de valider l'unité 2 du C2i2e pour tous les étudiants LSH.

### Outils du chercheur

Les étudiants compléteront leur formation au numérique par un cours du CID choisi dans la liste ci-dessous.

Cours proposés pour l'année universitaire 2017-2018 :

- **Analyse textuelle, ressources et outils**
- **Caméras et logiciel de montage audiovisuel**
- **Édition numérique de textes: genèse d'un essai de Montaigne**
- **Outils informatiques pour l'enseignement**
- **Publication assistée par ordinateur**
- **Publication web, initiation**
- **Tableur et gestion de données**
- **Traitement de données multimédia pour la recherche**



## **ANNEXE 6**

### **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON**

#### **DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE**

L'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon nécessite la validation chaque année d'un plan d'études. En complément des exigences des plans annuels d'études, chaque étudiant devra valider durant sa scolarité à l'ENS de Lyon des activités complémentaires correspondant au minimum à 30 Crédits (crédits École ou ECTS) ; 15 de ces 30 Crédits devront obligatoirement être validés à la fin de la première année d'inscription au diplôme.

Chaque année, une fiche d'inscription pédagogique sera remplie par l'étudiant et validée par son tuteur. Une activité validée par une note requiert une moyenne minimale de 10/20.

#### **Programme de la 1<sup>ère</sup> année.**

Les activités suivantes sont obligatoires en première année de diplôme.

##### ***Compétences numériques.***

3 Crédits.

Rédaction en LaTeX de documents et de supports de présentation orale.

##### ***Pluridisciplinarité***

Au moins 4 Crédits.

Validation d'un cours pour non spécialiste (4 Crédits) ou d'une ou plusieurs UEs proposées par un autre département et qui ne soit pas déjà prise en compte pour la validation de la L3 (nombre de Crédits de l'UE).

##### ***Introduction à l'informatique scientifique.***

3 Crédits.

##### ***Apprentissage de la communication scientifique écrite et orale.***

5 Crédits.

## **Rattrapage de la 1<sup>ère</sup> année pour les étudiants admis directement en 2<sup>ème</sup> année.**

Les étudiants admis directement en deuxième année de diplôme ont un an pour rattraper le programme de première année.

### **Liste d'activités proposées tout au long de la scolarité.**

#### ***UEs du département.***

Nombre de Crédits de l'UE.

Les UEs du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des UEs permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

#### ***UEs d'autres départements.***

Nombre de Crédits de l'UE.

Les UEs d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des UEs permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

#### ***Participation au concours IGEM.***

7 Crédits. Non cumulable.

***Toute activité spécifique du diplôme de l'ENS de Lyon, commune à tous les départements.***



## **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE**

L'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon nécessite la validation chaque année d'un plan d'études. En complément des exigences des plans annuels d'études, chaque étudiant devra valider durant sa scolarité à l'ENS de Lyon des activités complémentaires correspondant au minimum à 30 Crédits (crédits École ou ECTS) ; 15 de ces 30 Crédits devront obligatoirement être validés à la fin de la première année d'inscription au diplôme.

Chaque année, une fiche d'inscription pédagogique sera remplie par l'étudiant et validée par son tuteur. Une activité validée par une note requiert une moyenne minimale de 10/20.

### **Programme de la 1<sup>ère</sup> année.**

Les activités suivantes sont obligatoires en première année de diplôme.

#### ***Compétences numériques.***

3 Crédits.

Rédaction en LaTeX de documents et de supports de présentation orale.

#### ***Ouverture disciplinaire.***

Au moins 4 Crédits.

Validation d'un cours pour non spécialiste (4 Crédits) ou d'une ou plusieurs UEs proposées par un autre département et qui ne soit pas déjà prise en compte pour la validation de la L3 (nombre de Crédits de l'UE).

#### ***Semaine sport-études.***

3 Crédits. 5 jours.

Cette semaine hors des murs de l'École est l'occasion d'assister à des exposés scientifiques effectués par des chercheurs et enseignants-chercheurs. La semaine est organisée conjointement par les étudiants et l'équipe enseignante.

#### ***Visite d'un laboratoire de recherche.***

2 Crédits. 2 jours.

Excursion dans un laboratoire d'informatique à l'extérieur de l'ENS de Lyon, organisée par le département d'Informatique.

### ***Séminaire étudiant SIESTE.***

3 Crédits pour le suivi tout au long de l'année. Environ 12 séances par an.

### **Rattrapage de la 1<sup>ère</sup> année pour les étudiants admis directement en 2<sup>ème</sup> année.**

Les étudiants admis directement en deuxième année de diplôme ont un an pour rattraper le programme de première année. Les activités suivantes sont obligatoires, et le total des Crédits obtenus doit être au moins égal à 15.

### ***Compétences numériques.***

3 Crédits.

Rédaction en LaTeX de documents et de supports de présentation orale.

### ***Ouverture disciplinaire.***

Au moins 4 Crédits.

Validation d'un cours pour non spécialiste (4 Crédits) ou d'une ou plusieurs UEs proposées par un autre département et qui ne soit pas déjà prise en compte pour la validation de la L3 (nombre de Crédits de l'UE).

### ***Formation à la recherche.***

Au moins 5 Crédits.

Visite d'un laboratoire de recherche (2 Crédits) ou suivi du séminaire SIESTE (3 Crédits) ou suivi d'une école de recherche en sus de celles permettant de valider le M1 (3 Crédits) ou prolongation du stage de M1 (nombre de Crédits dépendant de la durée du stage).

### **Liste d'activités proposées tout au long de la scolarité.**

#### ***Participation à un concours de programmation ACM.***

3 Crédits. Non cumulable.

#### ***Visite d'un laboratoire de recherche.***

2 Crédits. 2 jours. Cumulable en cas de plusieurs visites.

#### ***Séminaire étudiant SIESTE.***

3 Crédits pour le suivi tout au long de l'année. Environ 12 séances par an.

#### ***UEs du département.***

Nombre de Crédits de l'UE.

Les UEs du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des UEs permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

#### ***UEs d'autres départements.***

Nombre de Crédits de l'UE.

Les UEs d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des UEs permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

### ***Toute activité spécifique du diplôme de l'ENS de Lyon, commune à tous les départements.***

## **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON DÉPARTEMENT DES LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES**

L'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon nécessite la validation chaque année d'un plan d'études. En complément des exigences des plans annuels d'études, chaque étudiant devra valider durant sa scolarité à l'ENS de Lyon des activités complémentaires correspondant au minimum à 30 Crédits (crédits École ou ECTS) ; 15 de ces 30 Crédits devront obligatoirement être validés à la fin de la première année d'inscription au diplôme.

Chaque année, une fiche d'inscription pédagogique sera remplie par l'étudiant et validée par son tuteur. Une activité validée par une note requiert une moyenne minimale de 10/20.

### **Programme de la première année d'inscription au diplôme (niveau pré-master ou niveau M1) : 15 crédits**

Les activités de formation à la recherche sont à valider en fonction de la spécialité de l'étudiant : Études anglophones, Études arabes, Études chinoises, Études germaniques, Études hispanophones, Études italiennes, Études russes.

#### ***Compétences numériques (7 crédits)***

- Offre de cours du Centre d'ingénierie documentaire

#### ***Pluridisciplinarité (au moins 4 crédits)***

- Cours pour non-spécialistes
- Cours proposés par un autre département, sous réserve d'acceptation par l'enseignant responsable du cours

#### ***Formation à la recherche (au moins 4 crédits)***

##### ***Spécialité Etudes anglophones***

Formation à la recherche en études élisabéthaines : méthodologie, recherches bibliographiques, rédaction



#### Spécialité Etudes arabes

Méthodologie de la recherche sur la civilisation arabe

#### Spécialité Etudes chinoises

Séminaire d'initiation à la recherche en civilisation chinoise

#### Spécialité Etudes germaniques

Méthodes, projets, travaux

#### Spécialité Etudes hispanophones

Outils de la recherche

#### Spécialité Etudes italiennes

Atelier d'initiation pratique à la recherche

#### Spécialité Etudes russes

Atelier de formation à la recherche

### **Liste d'activités proposées tout au long de la scolarité.**

#### ***Enseignements du département.***

Nombre de Crédits du cours.

Les enseignements du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si ceux-ci ont été validés en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

#### ***Enseignements d'autres départements.***

Nombre de Crédits du cours.

Les enseignements d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si ceux-ci ont été validés en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

***Toute activité spécifique du diplôme de l'ENS de Lyon, commune à tous les départements.***



## **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON DÉPARTEMENT DES LETTRES ET DES ARTS**

L'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon nécessite la validation chaque année d'un plan d'études. En complément des exigences des plans annuels d'études, chaque étudiant devra valider durant sa scolarité à l'ENS de Lyon des activités complémentaires correspondant au minimum à 30 Crédits (crédits École ou ECTS) ; 15 de ces 30 Crédits devront obligatoirement être validés à la fin de la première année d'inscription au diplôme.

Chaque année, une fiche d'inscription pédagogique sera remplie par l'étudiant et validée par son tuteur. Une activité validée par une note requiert une moyenne minimale de 10/20.

### **Programme de la première année d'inscription au diplôme (niveau pré-master ou niveau M1) : 15 crédits**

Les activités de formation à la recherche sont à valider en fonction de la spécialité de l'étudiant : Arts, Lettres classiques, Lettres modernes.

#### ***Compétences numériques (7 crédits)***

- Offre de cours du Centre d'ingénierie documentaire

#### ***Pluridisciplinarité (au moins 4 crédits)***

- Cours pour non-spécialistes
- Cours proposés par un autre département, sous réserve d'acceptation par l'enseignant responsable du cours

#### ***Méthodologie de la recherche (au moins 4 crédits)***

##### **Spécialité Arts :**

Cours Inter-arts

##### **Spécialité Lettres classiques :**

Nouvelles perspectives sur l'histoire de la littérature grecque

Nouvelles perspectives sur l'histoire de la littérature latine

Spécialité lettres modernes : l'un des trois cours suivants  
Cours propédeutique à la littérature médiévale (LIF3101)  
Introduction à la littérature comparée (LGC3201)  
Langue française : approches historiques et théoriques (LAF3201)

**Liste d'activités proposées tout au long de la scolarité.**

***Enseignements du département.***

Nombre de Crédits du cours.

Les enseignements du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si ceux-ci ont été validés en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

***Enseignements d'autres départements.***

Nombre de Crédits du cours.

Les enseignements d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si ceux-ci ont été validés en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

***Toute activité spécifique du diplôme de l'ENS de Lyon, commune à tous les départements.***



## **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON**

### **DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES**

L'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon nécessite la validation chaque année d'un plan d'études. En complément des exigences des plans annuels d'études, chaque étudiant devra valider durant sa scolarité à l'ENS de Lyon des activités complémentaires correspondant au minimum à 30 Crédits (crédits École ou ECTS) ; 15 de ces 30 Crédits devront obligatoirement être validés à la fin de la première année d'inscription au diplôme.

Chaque année, une fiche d'inscription pédagogique sera remplie par l'étudiant et validée par son tuteur. Une activité validée par une note requiert une moyenne minimale de 10/20.

#### **Programme de la 1<sup>ère</sup> année.**

15 Crédits doivent être validés lors de la 1<sup>ère</sup> année du diplôme. Ceux-ci sont répartis en 3 Crédits de compétences numériques, au moins 4 Crédits d'ouverture disciplinaire, et au moins 6 Crédits de formation à la recherche (cours de pré-master, groupe de lecture, week-end Goutelas, séminaire).

#### ***Compétences numériques.***

3 Crédits. Obligatoire.

Rédaction en LaTeX de documents et de supports de présentation orale.

#### ***Pluridisciplinarité***

Au moins 4 Crédits. Obligatoire.

Validation d'un cours pour non spécialiste (4 Crédits) ou d'une ou plusieurs UEs proposées par un autre département et qui ne soit pas déjà prise en compte pour la validation de la L3 (nombre de Crédits de l'UE).

#### ***Cours de « prémaster ».***

3 Crédits. Obligatoire.

Les cours de prémaster constituent une consolidation des acquis de base en mathématiques, en vue de suivre le M1 de mathématiques avancées. Chaque cours consiste en 6 séances de 2h, et autant de séances de TD. Les thèmes changent chaque année et proposent une introduction à des aspects relativement spécialisés des mathématiques.

#### ***Groupes de lecture de « prémaster ».***

3 Crédits. Obligatoire.

Les groupes de lecture consistent en une douzaine de séances autour d'un thème proposé par des enseignants ou des chercheurs, au cours desquels les étudiants, rassemblés par groupes de six environ, seront amenés à faire deux exposés chacun sur un article de recherche ou un chapitre d'ouvrage.

### **Rattrapage de la 1<sup>ère</sup> année pour les étudiants admis directement en 2<sup>ème</sup> année.**

Les étudiants admis directement en deuxième année de diplôme ont un an pour rattraper le programme de première année. Les activités suivantes sont obligatoires, et le total des Crédits obtenus doit être au moins égal à 15.

#### ***Compétences numériques.***

3 Crédits.

Rédaction en LaTeX de documents et de supports de présentation orale.

#### ***Pluridisciplinarité***

Au moins 4 Crédits.

Validation d'un cours pour non spécialiste (4 Crédits) ou d'une ou plusieurs UEs proposées par un autre département et qui ne soit pas déjà prise en compte pour la validation de la L3 (nombre de Crédits de l'UE).

#### ***Méthodologie de la recherche.***

Au moins 6 Crédits.

Cours de prémaster (3 Crédits) ou groupe de lecture (3 Crédits) ou week-end de Goutelas (2 Crédits) ou séminaire ou prolongation du stage de M1 (nombre de Crédits dépendant de la durée du stage).

### **Liste d'activités proposées tout au long de la scolarité.**

#### ***Théminaire.***

3 Crédits

Ce séminaire de recherche mène les normaliens directement au cœur de la recherche moderne en mathématiques dans toute sa diversité, à travers ce séminaire généraliste d'une demi-heure suivi d'une séance de questions et d'un thé en compagnie de l'orateur. Une ouverture thématique est souvent représentée (exposés d'autres disciplines, histoire des mathématiques, etc).

#### ***Week-end de Goutelas.***

2 Crédits.

Chaque année, le département de mathématiques et l'UMPA invitent un chercheur « star » pour un week-end de mathématiques au château de Goutelas, qui est l'occasion pour les étudiants de découvrir un domaine de recherche à travers une personnalité et un parcours original.

#### ***Cours d'initiation à la recherche bibliographique.***

3 Crédits. Recommandé en M1 ou lors d'une préparation à l'agrégation.



Initiation à la veille bibliographique active (à l'aide de moteurs de recherche, de bases de données académiques et d'outils spécialisés) ainsi qu'aux systèmes d'édition des revues (évaluation, distribution). Format : 2 séances de 2 heures, puis synthèse de 10 à 15 pages sur un cas personnel de recherche bibliographique.

#### ***UEs du département.***

Nombre de Crédits de l'UE.

Les UEs du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des UEs permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

#### ***UEs d'autres départements.***

Nombre de Crédits de l'UE.

Les UEs d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des UEs permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

***Toute activité spécifique du diplôme de l'ENS de Lyon, commune à tous les départements.***



## **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON DÉPARTEMENTS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE**

L'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon nécessite la validation chaque année d'un plan d'études. En complément des exigences des plans annuels d'études, chaque étudiant devra valider durant sa scolarité à l'ENS de Lyon des activités complémentaires correspondant au minimum à 30 Crédits (crédits École ou ECTS) ; 15 de ces 30 Crédits devront obligatoirement être validés à la fin de la première année d'inscription au diplôme.

Chaque année, une fiche d'inscription pédagogique sera remplie par l'étudiant et validée par son tuteur. Une activité validée par une note requiert une moyenne minimale de 10/20.

### **Programme de la 1<sup>ère</sup> année.**

Les activités suivantes sont obligatoires en première année de diplôme.

#### ***Compétences numériques.***

3 Crédits.

Rédaction en LaTeX de documents et/ou de supports de présentation orale.

#### ***Ouverture disciplinaire.***

Au moins 4 Crédits.

Validation d'un cours pour non spécialiste (4 Crédits) ou d'une ou plusieurs UEs proposées par un autre département et qui ne soit pas déjà prise en compte pour la validation de la L3 (nombre de Crédits de l'UE).

#### ***Introduction à l'informatique scientifique.***

3 Crédits.

#### ***Apprentissage de la communication scientifique écrite et orale.***

5 Crédits.

### **Rattrapage de la 1<sup>ère</sup> année pour les étudiants admis directement en 2<sup>ème</sup> année.**

Les étudiants admis directement en deuxième année de diplôme ont un an pour rattraper le programme de première année.

L'introduction à l'informatique scientifique (3 ECTS) sera validée soit via le(s) module(s) de 1<sup>ère</sup> année correspondant(s) soit en validant le module d'Analyse Numérique du 1<sup>er</sup> semestre de M1 en sus du diplôme de Master.

### **Liste d'activités proposées tout au long de la scolarité.**

#### ***Publication dans le Journal de Physique et Chimie des Etudiants.***

3 Crédits.

#### ***Participation à l'IPT (International Physicists' Tournament).***

3 Crédits.

#### ***UEs d'autres départements.***

Nombre de Crédits de l'UE.

Les UEs d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des UEs permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

#### ***UEs de Master du département (à partir de la 2<sup>ème</sup> année).***

Nombre de Crédits de l'UE.

Les UEs de Master du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des UEs permettant l'obtention du diplôme universitaire de Master figurant sur le plan d'études.

#### ***Toute activité spécifique du diplôme de l'ENS de Lyon, commune à tous les départements.***





## **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA TERRE**

L'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon nécessite la validation chaque année d'un plan d'études. En complément des exigences des plans annuels d'études, chaque étudiant devra valider durant sa scolarité à l'ENS de Lyon des activités complémentaires correspondant au minimum à 30 Crédits (crédits École ou ECTS) ; 15 de ces 30 Crédits devront obligatoirement être validés à la fin de la première année d'inscription au diplôme.

Chaque année, une fiche d'inscription pédagogique sera remplie par l'étudiant et validée par son tuteur. Une activité validée par une note requiert une moyenne minimale de 10/20.

### **Programme de la 1<sup>ère</sup> année.**

Les activités suivantes sont obligatoires en première année de diplôme. Au moins 15 Crédits doivent être obtenus en 1<sup>ère</sup> année du diplôme.

#### ***Introduction à l'informatique scientifique. Obligatoire au moins 1 semestre***

3 Crédits chaque semestre. Peut être suivi 2 semestres (soit 6 Crédits). 2h par semaine.

Le cours est constitué de cours/TP en salle informatique, avec pour objectif principal d'acquérir les bases de l'utilisation d'un ordinateur pour les sciences. Notions de matlab, python, fortran.

#### ***Pluridisciplinarité (au moins 4 Crédits)***

Au moins 4 Crédits.

Validation d'un cours pour non spécialistes (4 Crédits) ou d'une ou plusieurs UEs proposées par un autre département et qui ne soit pas déjà prise en compte pour la validation de la L3 (nombre de Crédits de l'UE).

#### ***École de terrain « initiation à la géologie de terrain ».***

3 Crédits. 5 jours.

Il s'agit, en 5 jours de terrain, de poser les bases et les principes de la géologie, et les bases et principes du travail d'observation sur le terrain. La région choisie est le Languedoc-Roussillon. Les deux premiers jours (dans la région de Lodève) ont pour thème « les objets et les méthodes de la géologie, avec en toile de fond « 500 millions d'années d'histoire du Languedoc ». Les trois derniers jours (dans l'Aude et les Pyrénées Orientales) sont consacrés à l'histoire pyrénéenne, aussi bien l'histoire secondaire et tertiaire que paléozoïque.

#### ***Stage professionnel de 1<sup>ère</sup> année.***

Jusqu'à 6 Crédits. Jusqu'à 6 semaines.

Stage (de recherche ou autre) en fin d'année ou tout au cours de l'année. Le nombre de crédits attribués dépend de la durée du stage et sera déterminé avant le début du stage.

### **Rattrapage de la 1<sup>ère</sup> année pour les étudiants admis directement en 2<sup>ème</sup> année.**

Les étudiants admis directement en deuxième année de diplôme ont un an pour rattraper le programme de première année. Les activités suivantes sont obligatoires, et le total des Crédits obtenus doit être au moins égal à 15.

#### ***Introduction à l'informatique scientifique.***

3 Crédits si 1 semestre, 6 Crédits si 2 semestres.

#### ***Ouverture disciplinaire.***

Au moins 4 Crédits.

Validation d'un cours pour non spécialiste (4 Crédits) ou d'une ou plusieurs UEs proposées par un autre département et qui ne soit pas déjà prise en compte pour la validation de la L3 (nombre de Crédits de l'UE).

#### ***École de terrain « initiation à la géologie de terrain ».***

3 Crédits. 5 jours.

#### ***Formation à la recherche.***

Au moins 5 Crédits.

Prolongation du stage de M1 (nombre de Crédits dépendant de la durée du stage), ou stage au fil de l'eau. Le nombre de Crédits attribués dépend de la durée du stage et sera déterminé avant le début du stage.

### **Liste d'activités proposées tout au long de la scolarité.**

#### ***UEs du département.***

Nombre de Crédits de l'UE.

Les UEs du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des UEs permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

#### ***UEs d'autres départements.***

Nombre de Crédits de l'UE.

Les UEs d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des UEs permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

#### ***Toute activité spécifique du diplôme de l'ENS de Lyon, commune à tous les départements.***



## **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES**

L'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon nécessite la validation chaque année d'un plan d'études. En complément des exigences des plans annuels d'études, chaque étudiant devra valider durant sa scolarité à l'ENS de Lyon des activités complémentaires correspondant au minimum à 30 Crédits (crédits École ou ECTS) ; 15 de ces 30 Crédits devront obligatoirement être validés à la fin de la première année d'inscription au diplôme.

Chaque année, une fiche d'inscription pédagogique sera remplie par l'étudiant et validée par son tuteur. Une activité validée par une note requiert une moyenne minimale de 10/20.

### **Liste d'activités à valider obligatoirement lors de la première année d'inscription au diplôme (niveau pré-master ou niveau M1) : 15 crédits**

#### ***Compétences numériques (7 crédits)***

Offre de cours du Centre d'ingénierie documentaire

#### ***Pluridisciplinarité (au moins 4 crédits)***

- Validation d'un cours pour non-spécialistes
- Validation de cours proposé(s) par un autre département, et qui ne soit pas déjà pris en compte pour la validation du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études (nombre de Crédits du cours) ; sous réserve d'acceptation par l'enseignant responsable du cours.

#### ***Méthodologie de la recherche (au moins 4 crédits)***

- Séminaire junior du département
- Groupe de lecture du département.

## **Liste d'activités proposées tout au long de la scolarité.**

### ***Enseignements du département.***

Nombre de Crédits du cours.

Les enseignements du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si ceux-ci ont été validés en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

### ***Enseignements d'autres départements.***

Nombre de Crédits du cours.

Les enseignements d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si ceux-ci ont été validés en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

***Toute activité spécifique du diplôme de l'ENS de Lyon, commune à tous les départements.***



## **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU DIPLÔME DE L'ENS DE LYON DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES**

L'obtention du diplôme de l'ENS de Lyon nécessite la validation chaque année d'un plan d'études. En complément des exigences des plans annuels d'études, chaque étudiant devra valider durant sa scolarité à l'ENS de Lyon des activités complémentaires correspondant au minimum à 30 Crédits (crédits École ou ECTS) ; 15 de ces 30 Crédits devront obligatoirement être validés à la fin de la première année d'inscription au diplôme.

Chaque année, une fiche d'inscription pédagogique sera remplie par l'étudiant et validée par son tuteur. Une activité validée par une note requiert une moyenne minimale de 10/20.

### **Programme de la première année d'inscription au diplôme (niveau pré-master ou niveau M1) : 15 crédits**

Voici une liste d'activités proposées en 1<sup>ère</sup> année, qui pourront être prises en compte dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon, en fonction de la discipline de spécialité de l'étudiant : économie, géographie, histoire, sociologie.

#### ***Compétences numériques (7 Crédits)***

- Offre de cours du Centre d'ingénierie documentaire

#### ***Pluridisciplinarité (au moins 4 Crédits)***

- Cours pour non-spécialistes (4 Crédits)
- Cours proposés par un autre département ou une autre discipline, sous réserve d'acceptation par l'enseignant responsable du cours (nombre de Crédits du cours).

#### ***Formation à la recherche (au moins 4 Crédits)***

- Projet de recherche collective
- Projets tutorés au sein d'unités de recherche
- Séminaire de lectures d'articles et d'ouvrages scientifiques
- Introduction aux traitements de données / Initiation aux SIG

## **Liste d'activités proposées tout au long de la scolarité.**

### ***Enseignements du département***

Nombre de Crédits du cours.

Les enseignements du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si ceux-ci ont été validés en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

### ***Enseignements d'autres départements***

Nombre de Crédits du cours.

Les enseignements d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si ceux-ci ont été validés en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

***Toute activité spécifique du diplôme de l'ENS de Lyon, commune à tous les départements.***

